

Séance ordinaire du conseil territorial du 24 mai 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2022-05-24_2757

Cachan – Instauration d’un périmètre de sursis à statuer dans le cadre de la prise en considération d’un projet d’aménagement sur le secteur Aristide Briand

L'an deux mille vingt-deux, le 24 mai à 19h les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 18 mai 2022. Conformément à la loi relative à la gestion de la crise sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, le quorum est ramené à un tiers des membres, chaque élu pouvant détenir deux pouvoirs. La séance est retransmise en direct sur le site internet de l'EPT.

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Villejuif	Mme ABDOURAHAMANE Rakia	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. AFFLATET Alain	Présent		P
Gentilly	M. AGGOUNE Fatah	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme AMKIMEL Saloua	Absente		-
Le Kremlin-Bicêtre	Mme AZZOUG Anissa	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		P
Orly	Mme BEN CHEIKH Imène	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. BENBETKA Abdallah	Représenté	K. Ben-Mohamed	P
Juvisy-sur-Orge	M. BENETEAU Sébastien	Représenté	L. Bensarsa-Reda	P
Vitry-sur-Seine	M. BEN-MOHAMED Khaled	Présent		P
Juvisy-sur-Orge	Mme BENSARSA REDA Lamia	Présente		P
Viry Chatillon	M. BERENGER Jérôme	Présent		P
Thiais	M. BEUCHER Daniel	Représenté	V. Leurin-Marcheix	P
Chevilly-Larue	Mme BOIVIN Régine	Présente		P
Villejuif	M. BOUNEGTA Mahrouf	Représenté	L. Bensarsa-Reda	P
Vitry-sur-Seine	M. BOURDON Frédéric	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. BOUYSSOU Philippe	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme CABILLIC Kati	Représentée	P. Gaudin	P
Viry-Chatillon	Mme CAPELO Vanessa	Présente		P
Fresnes	Mme CHAVANON Marie	Représentée	P. Sac	P
Savigny-sur-Orge	Mme CHEVALIER Catherine	Représentée	A Teillet	P
Athis-Mons	M. CONAN Gautier	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. DARMON Charles	Présent		P
Chevilly-Larue	Mme DAUMIN Stéphanie	Représentée	P. Bouyssou	P
Cachan	Mme DE COMAROND Hélène	Présente		P
L'Hay-les-Roses	M. DECROUY Clément	Représenté	F. Sourd	P
Savigny-sur-Orge	M. DEFREMONT Jean-Marc	Présent		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. DELAGE Jean-François	Représenté	J.L. Laurent	P
Arcueil	Mme DELAHAIE Carine	Représentée	M. Mraïdi	P
Thiais	M. DELL'AGNOLA Richard	Représenté	P. Segura	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. DELORT Daniel	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme DEXAVARY Laurence	Représentée	F. Bourdon	P
Ivry-sur-Seine	Mme DORRA Maryse	Présente		P
Morangis	M. DUFOUR Jean-Marc	Absent		-
Vitry-sur-Seine	Mme EBODE ONDOBO Bernadette	Présente		P
Savigny-sur-Orge	Mme EUGÈNE Joëlle	Présente		P
Villejuif	M. GARZON Pierre	Absent		-
Villeneuve-Saint-Georges	M. GAUDIN Philippe	Présent		P
Choisy-le-Roi	Mme GAULIER Danièle	Présente		P
Villeneuve-le-Roi	M. GONZALES Didier	Représenté	J.L. Maitre	P
Villeneuve-le-Roi	Mme GONZALES Elise	Représentée	J.L. Maitre	P
Ablon-sur-Seine	M. GRILLON Eric	Présent		P
Athis-Mons	M. GROUSSEAU Jean-Jacques	Présent ⁽¹⁾		P
Choisy-le-Roi	M. GUILLAUME Didier	Représenté	M. Dorra	P
Choisy-le-Roi	M. ID ELOUALI Ali	Représenté	C. Lefebvre	P

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Orly	Mme JANODET Christine	Représentée	I. Ben-Cheikh	P
Vitry-sur-Seine	Mme KABBOURI Rachida	Absente		-
Villejuif	Mme KACIMI Malika	Absente		-
Vitry-sur-Seine	M. KENNEDY Jean-Claude	Représenté	J.M. Leprêtre	P
Ivry-sur-Seine	Mme KIROUANE Ouarda	Représentée	R. Marchand	P
Arcueil	Mme LABROUSSE Sophie	Représentée	G. Conan	P
Vitry-sur-Seine	M. LADIRE Luc	Représenté	P. Bell'Lloch	P
Villejuif	M. LAFON Gilles	Représenté	C. Pecqueux	P
Paray-Vieille-Poste	Mme LALLIER Nathalie	Présente		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. LAURENT Jean-Luc	Présent		P
Fresnes	Mme LEFEBVRE Claire	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme LEFEBVRE Fabienne	Représentée	P. Bell'Lloch	P
Vitry-sur-Seine	M. LEPRETRE Michel	Présent		P
Orly	M. LERUDE Renaud	Représenté	I. Ben-Cheikh	P
L'Hay-les-Roses	M. LESSELINGUE Pascal	Représenté	M. Nowak	P
Thiais	Mme LEURIN-MARCHEIX Virginie	Présente		P
Villejuif	Mme LEYDIER Anne-Gaëlle	Absente		-
Athis-Mons	Mme LINEK Odile	Représentée	V. Morin	P
Villejuif	M. LIPIETZ Alain	Représenté	C. Lefebvre	P
Vitry-sur-Seine	Mme LORAND Isabelle	Présente		P
Villeneuve-le-Roi	M. MAITRE Jean-Louis	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MARCHAND Romain	Présent		P
Rungis	M. MARCILLAUD Bruno	Représenté	E. Grillon	P
Ivry-sur-Seine	M. MOKRANI Mehdi	Représenté	M. Dorra	P
Villejuif	Mme MORIN Valérie	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme MORONVALLE Margot	Représentée	B. Ebode Ondobo	P
L'Hay-les-Roses	M. MOUALHI Sophian	Représenté	L. Taupin	P
Ivry-sur-Seine	M. MRAIDI Mehrez	Présent		P
L'Hay-les-Roses	Mme NOWAK Mélanie	Présente		P
Choisy-le-Roi	Mme OSTERMEYER Sushma	Présente		P
Choisy-le-Roi	Mme OZCAN Canan	Représentée	S. Ostermeyer	P
Choisy-le-Roi	M. PANETTA Tonino	Présent		P
Arcueil	Mme PECCOLO Hélène	Présente		P
Ivry-sur-Seine	M. PECQUEUX Clément	Présent		P
Cachan	M. PETIOT David	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme PIERON Marie	Représentée	R. Boivin	P
Fresnes	M. PIROLI Yann	Présent		P
Cachan	M. RABUEL Stéphane	Présent		P
Athis-Mons	M. SAC Patrice	Présent		P
Viry Chatillon	M. SAUERBACH Laurent	Représenté	V. Capelo	P
Ivry-sur-Seine	Mme SEBAIHI Sabrina	Absente		-
Thiais	M. SEGURA Pierre	Présent		P
L'Hay-les-Roses	Mme SOURD Françoise	Présente		P
Athis-Mons	Mme SOW Fatoumata	Représentée	G. Conan	P
Valenton	Mme SPANO Cécile	Présente		P
Chevilly-Larue	M. TAUPIN Laurent	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. TEILLET Alexis	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. THIAM Moustapha	Présent		P
Gentilly	Mme TORDJMAN Patricia	Représentée	P. Bouyssou	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. TRAORE Ibrahima	Présent		P
Fresnes	Mme VALA Cécilia	Représentée	P. Sac	P
Morangis	Mme VERMILLET Brigitte	Représentée	P. Gaudin	P
Vitry-sur-Seine	Mme VEYRUNES-LEGRAIN Cécile	Représentée	M. Mraidi	P
Villeneuve-Saint-Georges	M.VIC Jean-Pierre	Présent		P
Cachan	M. VIELHESCAZE Camille	Présent		P
Viry Chatillon	M. VILAIN Jean-Marie	Représenté	J. Berenger	P
Valenton	M. YAVUZ Métin	Présent		P

(1) A partir de la délibération 2747

Secrétaire de Séance : Monsieur Alexis Teillet

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil de territoire			102
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2741 à 2746	53	41	94
2747 à 2761	54	41	95

Exposé des motifs

L'instauration de périmètres d'études est prévue par l'article L.424-1 du code de l'urbanisme, et permet à l'autorité compétente en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme de surseoir à statuer sur toute demande lorsque les travaux, constructions ou installations sont susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation d'une opération d'aménagement.

Associée à une démarche participative citoyenne active, la commune de Cachan poursuit l'ambition de maîtriser le développement urbain avec le double objectif de maintenir une dynamique de construction tout en garantissant un renouvellement urbain durable, sain et harmonieux, tenant compte des atouts patrimoniaux de la commune.

Par ailleurs, la ville s'est engagée dans la démarche d'élaboration d'un PLUi pilotée par et à l'échelle du territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre. La municipalité souhaite confirmer les secteurs de projets et conforter la maîtrise du développement de ceux-ci dans ce contexte d'élaboration du PLUi.

Le secteur Aristide Briand :

Cet axe constitue un linéaire d'entrée de ville à fort potentiel urbain, aujourd'hui faiblement maîtrisé et concerné par un projet de requalification. Dans le cadre du projet de développement économique poursuivi par la Ville sur les axes majeurs des avenues Briand et Carnot, l'EPT a instauré 2 périmètres d'études E et F sur l'avenue A Briand, lesquels ont été intégrés à la convention d'intervention foncière permettant à l'EPFIF de procéder aux acquisitions nécessaires à la maîtrise foncière de ces 2 secteurs.

Après un avis favorable du Conseil municipal en date du 08 avril 2021, le Conseil de Territoire en date du 13 avril 2021 a approuvé la prise en considération du projet d'aménagement le long des avenues Aristide Briand et Carnot, dans les périmètres d'études dits E et F.

Il est proposé que dans le cadre de la réflexion globale d'élaboration du PLUi, soit créé un périmètre d'étude sur l'ensemble du linéaire de l'avenue Aristide Briand visant à accompagner et compléter le projet de requalification d'entrée de ville Briand-Carnot. En effet, l'ensemble de l'avenue Aristide Briand offre un potentiel de constructibilité et d'attractivité, et se trouve soumis à une forte pression immobilière qui implique de se laisser le temps d'étudier la compatibilité et la cohérence des projets d'initiatives privées avec le projet d'aménagement des avenues Briand et Carnot.

Le linéaire parcellaire concerné correspond à la zone UHa, qualifiée au PLU de zone mutable dense, dans son entièreté, ainsi qu'en partie à la zone UCc, qualifiée de zone urbaine amenée à se densifier, et la zone UB, zone urbaine mixte constituée de grands ensembles. Les périmètres E et F sont intégrés totalement dans ce périmètre d'ensemble.

Sur avis favorable du conseil municipal en date du 14 avril 2022, il est proposé au Conseil territorial d'approuver la prise en considération du projet d'aménagement sur le secteur Aristide Briand tel que défini par le plan en annexe.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L.101-1 à L.101-3, R.102-3, L.151-41 5°, L.151-43, L.151-52, L.153-18, L.153-60, L.300-1, L.424-1 et R.424-24 ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine-Bièvre ;

Vu la délibération n°10.7.35 du Conseil municipal de la Commune de Cachan en date du 02 décembre 2010 approuvant le Plan Local d'Urbanisme ;

Vu la délibération n°15.7.43 du Conseil municipal de la Commune de Cachan en date du 17 décembre 2015 approuvant la modification du Plan Local d'Urbanisme ;

Vu la délibération n°2021-01-26-2217 du Conseil Territorial de l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre en date du 26 janvier 2021 prescrivant l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal ;

Vu la délibération n°2021-04-13_2316 du Conseil territorial de l'Etablissement Public Territorial en date du 13 avril 2021 approuvant les secteurs de prise en considération du projet d'aménagement le long des avenues Aristide Briand et Carnot ;

Vu le plan ci-annexé et la liste des parcelles constituant le secteur Aristide Briand, ci annexée ;

Considérant l'ambition de la commune de maîtriser son développement urbain avec le double objectif de maintenir une dynamique de construction et de garantir un renouvellement urbain durable, sain et harmonieux, tenant compte des atouts patrimoniaux de la commune ;

Considérant que le secteur fait l'objet d'une mutation urbaine engagée, dont les orientations générales sont intégrées au PLU ;

Considérant la volonté de la commune de poursuivre le projet d'aménagement le long des avenues Aristide Briand et Carnot ;

Considérant la nécessité de se donner le temps d'étudier la compatibilité et la cohérence entre ce projet d'aménagement et les projets de constructions ou travaux d'initiative privée qui pourraient être de nature à les compromettre ;

Sur avis favorable du Conseil municipal en date du 14 avril 2022 ;

Entendu le rapport de M. Camille Vielhescaze ;

Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Approuve la prise en considération du projet d'aménagement sur le secteur Aristide Briand en application de l'article L.424-1 du code de l'urbanisme, dont le périmètre est délimité sur le plan annexé à la présente délibération.
2. Approuve le périmètre de prise en considération tel que délimité par le plan et la liste des parcelles en annexe.
3. Précise qu'il pourra être sursis à statuer sur toute demande d'autorisation concernant des travaux, constructions ou installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse l'opération d'aménagement ou les travaux publics dans les conditions prévues à l'article L.424-1 du Code de l'Urbanisme par l'autorité compétente.
4. Précise que la présente délibération et ses annexes seront jointes aux annexes du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cachan.
5. Précise qu'ampliation de la présente délibération sera faite à Madame la Préfète du Val-de-Marne et à l'Unité départementale du Val-de-Marne de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.
6. Rappelle que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle – 77008 Melun cedex, dans un délai de deux mois (à compter de la séance du Conseil territorial pour les membres du conseil, et à compter de la publication ou affichage ou notification de la délibération pour un tiers).
7. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 95

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture le 31 mai 2022 ayant été publiée le 31 mai 2022



A Vitry-sur-Seine, le 27 mai 2022

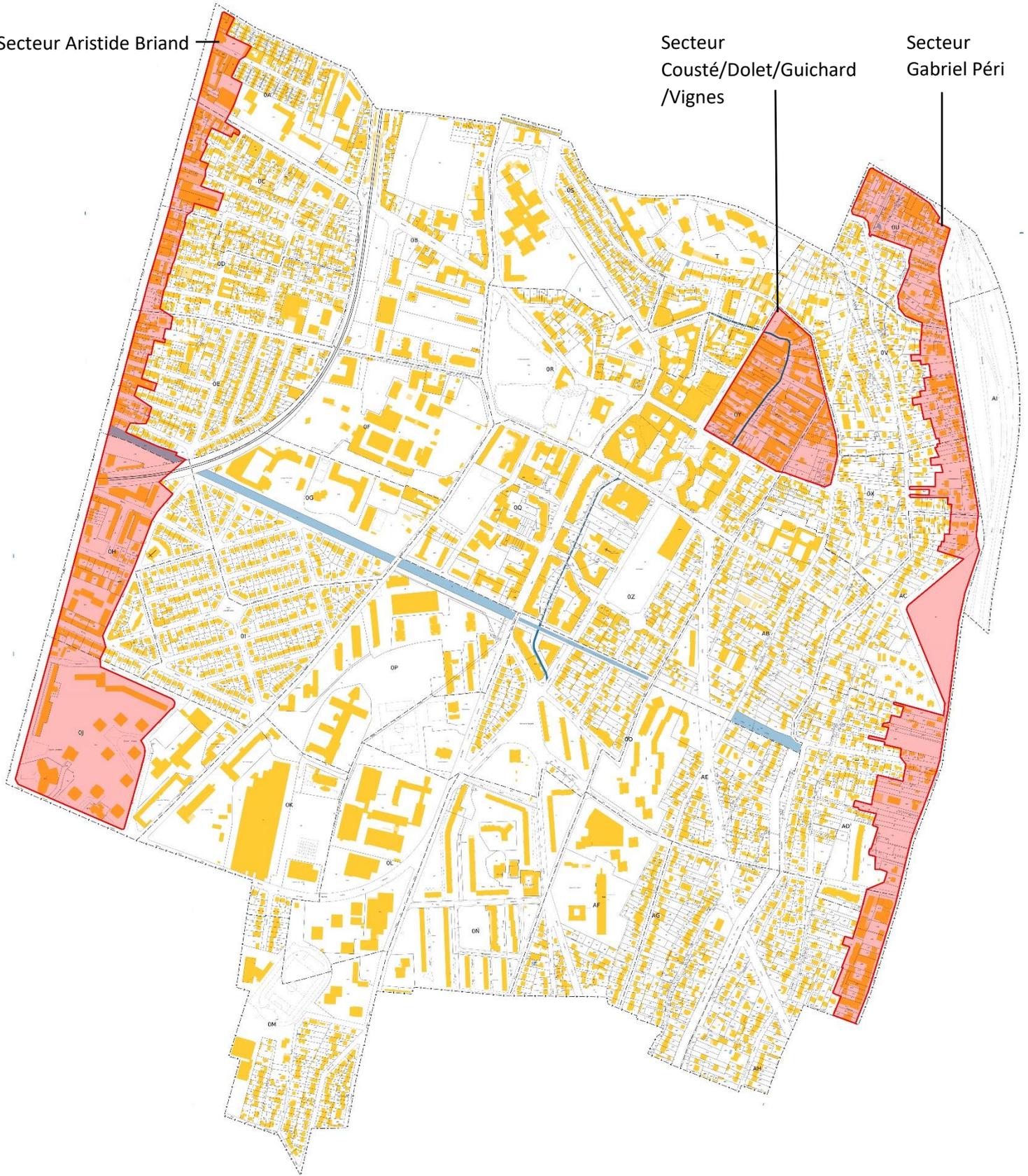
Le Président,

Michel LEPRETRE

Secteur Aristide Briand

Secteur
Cousté/Dolet/Guichard
/Vignes

Secteur
Gabriel Péri



SECTEUR ARISTIDE BRIAND

Référence	Adresse
940016 A0001	0069 RUE DE LA GARE 94300 CACHAN
940016 A0004	0005 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016 A0064	0006 RUE DE LA GRANGE ORY 94230 CACHAN
940016 A0065	0008 RUE DE LA GRANGE ORY 75005 CACHAN
940016 A0152	0023 AV ARISTIDE BRIAND 94500 CACHAN
940016 A0153	0025 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016 A0154	0027 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016 A0163	0068 AV CARNOT 75014 CACHAN
940016 A0190	0005 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016 A0191	0009 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016 A0192	0021 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016 A0193	0021 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016 A0194	0011 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016 A0195	0006 RUE DE LA GRANGE ORY 94230 CACHAN
940016 C0002	0073 AV CARNOT 94230 CACHAN
940016 C0003	0071 AV CARNOT 94230 CACHAN
940016 C0004	0069 AV CARNOT 94230 CACHAN
940016 C0005	0067 AV CARNOT 75014 CACHAN
940016 C0012	0014 VLA CARNOT 94230 CACHAN
940016 C0013	0035 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016 C0014	0037 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016 C0015	0039 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016 C0016	0041 AV ARISTIDE BRIAND 75014 CACHAN
940016 C0017	0043 AV ARISTIDE BRIAND 75014 CACHAN
940016 C0018	0023 VLA CARNOT 94230 CACHAN
940016 C0076	0047 AV ARISTIDE BRIAND 75014 CACHAN
940016 C0077	0045 AV ARISTIDE BRIAND 75014 CACHAN
940016 C0078	0049 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016 C0079	0037 AV BENOIT GUICHON 94230 CACHAN
940016 C0080	0035 AV BENOIT GUICHON 94230 CACHAN
940016 C0081	0051 AV ARISTIDE BRIAND 77590 CACHAN
940016 C0108	0055 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016 C0109	0001 RUE DES JARDINS 94230 CACHAN
940016 C0110	0003 RUE DES JARDINS 94230 CACHAN
940016 C0111	0005 RUE DES JARDINS 94230 CACHAN
940016 C0200	0077 AV CARNOT 94230 CACHAN
940016 C0201	0075 AV CARNOT 94230 CACHAN
940016 C0277	0053 BD DE LA VANNE 94230 CACHAN
940016 C0278	0053 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016 C0279	0065 AV CARNOT 94110 CACHAN
940016 D0001	0059 AV ARISTIDE BRIAND 77760 CACHAN
940016 D0002	0004 RUE DES JARDINS 94230 CACHAN
940016 D0014	0003 RUE LOUISE MARGUERITE 94230 CACHAN
940016 D0015	0061 AV ARISTIDE BRIAND 92130 CACHAN
940016 D0016	0065 AV ARISTIDE BRIAND 06400 CACHAN
940016 D0017	0067 AV ARISTIDE BRIAND 06400 CACHAN

940016	D0018	0004 RUE LOUISE MARGUERITE 94230 CACHAN
940016	D0036	0003 RUE ANATOLE FRANCE 94230 CACHAN
940016	D0037	0069 AV ARISTIDE BRIAND 20230 CACHAN
940016	D0038	0073 AV ARISTIDE BRIAND 75013 CACHAN
940016	D0039	0004 RUE ANATOLE FRANCE 75017 CACHAN
940016	D0058	0034 AV DES LUMIERES 94230 CACHAN
940016	D0059	0075 AV ARISTIDE BRIAND 91160 CACHAN
940016	D0061	0079 AV ARISTIDE BRIAND 75009 CACHAN
940016	D0062	0081 AV ARISTIDE BRIAND 75009 CACHAN
940016	D0063	0083 AV ARISTIDE BRIAND 75009 CACHAN
940016	D0064	0085 AV ARISTIDE BRIAND 92220 CACHAN
940016	D0065	0096 B RUE MARCEL BONNET 94230 CACHAN
940016	D0066	0031 B AV DES LUMIERES 94230 CACHAN
940016	D0067	0031 AV DES LUMIERES 94230 CACHAN
940016	D0160	0077 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	E0008	0091 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	E0011	0097 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	E0012	0003 IMP DU BON AIR 75020 CACHAN
940016	E0013	0005 IMP DU BON AIR 94230 CACHAN
940016	E0045	0003 RUE DE L ARMISTICE 94230 CACHAN
940016	E0046	0099 AV ARISTIDE BRIAND 64200 CACHAN
940016	E0047	0101 AV ARISTIDE BRIAND 39360 CACHAN
940016	E0068	0105 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	E0069	0107 AV ARISTIDE BRIAND 75007 CACHAN
940016	E0070	0109 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	E0072	0026 RUE AMPERE 94260 CACHAN
940016	E0090	0019 RUE AMPERE 94230 CACHAN
940016	E0091	0021 RUE AMPERE 94230 CACHAN
940016	E0092	0023 RUE AMPERE 94230 CACHAN
940016	E0093	0027 RUE AMPERE 94230 CACHAN
940016	E0094	0113 AV ARISTIDE BRIAND 92140 CACHAN
940016	E0095	0022 RUE LAVOISIER 94230 CACHAN
940016	E0096	0020 RUE LAVOISIER 94230 CACHAN
940016	E0097	0018 RUE LAVOISIER 94230 CACHAN
940016	E0098	0016 RUE LAVOISIER 94230 CACHAN
940016	E0223	0021 RUE LAVOISIER 75018 CACHAN
940016	E0224	0115 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	E0225	AV ARISTIDE BRIAND 75013 CACHAN
940016	E0226	0089 AV ARISTIDE BRIAND 92140 CACHAN
940016	E0240	0002 RUE DE L ARMISTICE 94230 CACHAN
940016	E0241	0103 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	E0245	0091 B AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	E0253	0095 AV ARISTIDE BRIAND 75020 CACHAN
940016	E0256	0093 RUE MARCEL BONNET 94230 CACHAN
940016	E0260	0093 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	E0272	0087 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	E0273	0095 RUE MARCEL BONNET 91520 CACHAN
940016	H0001	0173 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	H0002	0171 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	H0003	0055 AV PAUL VAILLANT COUTURIER 94230 CACHAN

940016	H0004	0053 AV PAUL VAILLANT COUTURIER 94230 CACHAN
940016	H0005	0051 AV PAUL VAILLANT COUTURIER 94230 CACHAN
940016	H0006	0049 AV PAUL VAILLANT COUTURIER 94230 CACHAN
940016	H0040	0030 RUE DE VERDUN 75018 CACHAN
940016	H0045	0153 AV ARISTIDE BRIAND 75013 CACHAN
940016	H0046	0013 RUE D ESTIENNE D ORVES 94300 CACHAN
940016	H0047	0009 RUE D ESTIENNE D ORVES 94230 CACHAN
940016	H0048	0007 RUE D ESTIENNE D ORVES 94230 CACHAN
940016	H0049	0005 RUE D ESTIENNE D ORVES 59100 CACHAN
940016	H0052	0020 RUE DE VERDUN 94230 CACHAN
940016	H0053	0002 RUE D ESTIENNE D ORVES 94230 CACHAN
940016	H0054	0004 RUE D ESTIENNE D ORVES 94230 CACHAN
940016	H0055	0006 RUE D ESTIENNE D ORVES 94230 CACHAN
940016	H0060	0143 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	H0061	0141 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	H0062	0139 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	H0063	0137 AV ARISTIDE BRIAND 92250 CACHAN
940016	H0069	0006 RUE DE VERDUN 92330 CACHAN
940016	H0070	0026 AV DU PONT ROYAL 92120 CACHAN
940016	H0072	CHE DE FER DE PARIS A SCEAUX 67000 CACHAN
940016	H0083	RUE DE VERDUN 94230 CACHAN
940016	H0107	0016 RUE DE VERDUN 94230 CACHAN
940016	H0109	0169 AV ARISTIDE BRIAND 92120 CACHAN
940016	H0117	0040 AV PAUL VAILLANT COUTURIER 94550 CACHAN
940016	H0119	0163 AV ARISTIDE BRIAND 93400 CACHAN
940016	H0121	0127 AV ARISTIDE BRIAND CACHAN
940016	H0123	0129 AV ARISTIDE BRIAND CACHAN
940016	H0128	0135 AV ARISTIDE BRIAND 92220 CACHAN
940016	H0129	0131 AV ARISTIDE BRIAND 92340 CACHAN
940016	H0130	0029 AV DU PONT ROYAL 92120 CACHAN
940016	H0146	0009 RUE REIMS 94230 CACHAN
940016	H0147	0022 RUE DE VERDUN 94230 CACHAN
940016	H0148	0119 AV ARISTIDE BRIAND 67000 CACHAN
940016	H0150	0165 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	H0151	0012 RUE DE VERDUN 94230 CACHAN
940016	H0155	0015 AV DU PONT ROYAL 92120 CACHAN
940016	H0156	0024 RUE DE VERDUN 92340 CACHAN
940016	H0157	0123 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	H0162	0149 AV ARISTIDE BRIAND 78280 CACHAN
940016	J0421	0191 AV ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN
940016	J0454	0175 AV ARISTIDE BRIAND 94000 CACHAN
940016	J0456	0002 AV PASTEUR 94230 CACHAN
940016	J0457	0002 AV PASTEUR 94230 CACHAN
940016	J0470	AV PASTEUR 94230 CACHAN
940016	J0471	0014 AV VICTOR HUGO 94000 CACHAN
940016	J0472	AV ARISTIDE BRIAND 94000 CACHAN
		SURPERFICIE SECTEUR